



# 22<sup>e</sup> Congrès

Union Départementale CGT  
du Val-de-Marne  
du 28 au 30 mai 2024

## Projet de Document d'orientation



# SOMMAIRE

## ÉDITO

## INTRODUCTION

## Qualité de Vie Syndicale

**SYNDICALISATION**

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

**FORMATION - EDUCATION POPULAIRE**

**UNIONS LOCALES**

**UNIONS SYNDICALES**

**ANIMATION DES LUTTES ET SÉCURITÉ**

## Vie Revendicative

**PRECARISATION DU SALARIAT**

**MIGRANT.ES ET TRAVAILLEUSES.EURS SANS PAPIERS**

**INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT**

**SERVICES PUBLICS**

**SANTÉ ACTION SOCIALE**

**DISCRIMINATIONS SYNDICALES**

**ÉGALITÉ FEMME/HOMME**

**LUTTER CONTRE L'EXTREME DROITE**

**LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES**

**ACTIVITÉ INTERNATIONALE**

**COMMUNICATION**

# ÉDITO

Le 22ème congrès de l'Union Départementale des syndicats et section syndicales du Val-de-Marne se déroulera les 28, 29 et 30 mai 2024 à la Maison Départementale des Syndicats de Créteil.

Ce document est complémentaire à celui qui dresse le bilan d'activité de la Commission Exécutive élue au 21ème congrès.

Contrairement au bilan d'activité, ce projet de document d'orientation est amendable par les syndicats et sections syndicales lesquels **devront impérativement faire parvenir leurs amendements avant le 12 mai 2024 à minuit à l'adresse suivante :**

**[sec.gen@cgt94.fr](mailto:sec.gen@cgt94.fr)**

La direction sortante a établi plusieurs principes concernant la forme et le contenu de ce document d'orientation :

Nous avons souhaité un document organisé en fiches, plus nombreuses et plus courtes que les chapitres de nos précédents documents d'orientation. Cela permettra, nous l'espérons, à la future direction de l'UD et aux syndicats de s'y référer plus facilement.

Ce document tient compte des orientations adoptées au 53ème congrès confédéral ainsi qu'à celles des différentes fédérations, et n'a donc pas vocation à en refaire la liste. La commission en charge de sa rédaction a donc en permanence veillé à ce que nos orientations soient en prise directe avec la réalité sociale et économique de notre territoire ainsi que des besoins organisationnels de la CGT.

Cela fait de nombreuses années que nous faisons le constat d'une perte de savoirs et savoir-faires concernant notre Qualité de Vie Syndicale (syndicalisation, élections professionnelles, politique des cadres syndicaux, formation...). Ce document fait donc de cette question la priorité avec la volonté d'apprendre ou réapprendre à cultiver notre jardin syndical. Le document est donc construit en fonction de cette conviction que sans une organisation forte et démocratique nous ne remporterons pas de grandes victoires revendicatives.

Contrairement aux précédents documents d'orientation de l'UD, certains thèmes n'apparaissent plus en temps que chapitres dédiés comme ICTAM ou Retraités par exemple. Ces thèmes sont cruciaux et transversaux, ils sont donc traités dans plusieurs fiches de ce document.

Le congrès de l'UD est le rendez-vous démocratique le plus important de la CGT sur le département. Sa réussite ne tient pas uniquement au travail préparatoire de la direction sortante, mais aussi et surtout par sa prise en compte par les syndicats et les syndiqué.es.

C'est donc un exercice démocratique pour l'ensemble des structures CGT du territoire. L'appropriation de ce document doit être la plus large possible et faire l'objet de débats dans les syndicats afin de produire les amendements qui vous semblent nécessaires, qui nourriront les échanges au congrès et viendront parfaire nos orientations collectives.

# INTRODUCTION

- 1 Notre 22ème congrès, au-delà de parfaire notre analyse concrète de la situation concrète, doit décider de notre stratégie pour les années à venir, du rôle du syndicalisme de lutte dans la période et plus particulièrement celui de la CGT du Val-de-Marne.
- 2 Ce document n'a pas valeur à fournir des réponses mais une feuille de route qui doit nous permettre de nous renforcer afin de peser plus dans le rapport de forces localement comme nationalement et internationalement.
- 3 La France et le monde s'enfoncent dans ce que nous pouvons appeler une crise organique, celle d'un système, celui du Capitalisme, et à l'échelle mondiale de son stade suprême, l'impérialisme. La soif de domination des puissants ne fait que croître, attisant inévitablement les colères. Et les 3 années à venir sont porteuses d'autant de dangers que d'opportunités.
- 4 En France, ces 3 dernières années ont porté un flot continu de réformes anti-sociales contre l'ensemble du salariat, personne n'a été épargné. Les actives.ifs par la loi sur les retraites, les privé.es d'emploi par France travail, les fonctionnaires par la loi de transformation de la fonction publique, les migrant.es par la loi Asile Immigration, etc.
- 5 Le monde du Travail, le seul à produire les richesses est volontairement et continuellement appauvri par la macronie au bénéfice d'une bourgeoisie toujours plus avide.
- 6 Quelques chiffres suffisent à illustrer la situation :  
Les 1 % les plus riches détiennent 36 % du patrimoine financier total en France.  
Les quatre milliardaires français les plus riches ont vu leur fortune augmenter de 87 % en 3 ans. Dans le même temps, la richesse cumulée de 90% des Français a baissé.
- 7 Il des plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57% par rapport à la période 2018-2021, alors même que la population subit de plein fouet une inflation record, 5.2% en 2022 et 4.9% en 2023 appauvrissant une écrasante majorité du monde du Travail.
- 8 La scène internationale aura tout d'abord été marquée par la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe. Ce conflit reste, comme toutes les guerres, « la continuation de la politique par d'autres moyens » c'est-à-dire dans le but d'asservir les populations et non de les affranchir. Et lorsque l'on parle des populations, il ne s'agit pas uniquement des Ukrainien.nes et des Russes en la matière.
- 9 L'augmentation des crédits de guerre dans le monde, qui battent tous les ans des records depuis 2016, condamne le financement de toute politique publique partout en Europe, dans le but d'enrichir les vendeurs de canons.
- 10 Macron parle « d'économie de guerre », c'est juste, il s'agit bien d'une économie de domination massive contre les populations, certainement pas d'une économie de « libération » ou « défensive » comme les médias aux mains de milliardaires tentent de nous le faire croire.
- 11 Il en va de même pour le génocide de la population palestinienne par l'armée israélienne. Le massacre de populations civiles, la destruction massive des infrastructures rendant quasi

- 12 impossible une vie future digne à Gaza, n'a rien à voir avec la nature des attaques du Hamas et la sécurité dans la région. Ces guerres permettent juste de renforcer le joug des multinationales et des Etats impérialistes qu'elles dirigent sur les peuples.
- 13 L'Union Départementale, sur tous ces sujets, a tenu le rôle qu'elle devait tenir : analyser, informer, former et lutter. La place de l'Union Départementale est cruciale dans le lien entre les syndicats et sections syndicales du territoire, pour faire converger les revendications et les luttes. L'UD continue également à jouer un rôle d'ouverture sur le monde, de solidarité internationaliste, en maintenant et développant ses liens avec des syndicalistes ailleurs dans le monde.
- 14 Pourtant la capacité des structures interprofessionnelles (UD et UL) à être ce maillon historique nécessaire dans l'organisation des travailleurs est remis en question, faute de moyens. Une part importante de ce document est consacrée au renforcement et plus globalement à la qualité de la Vie Syndicale. S'il y a un sujet sur lequel le 22ème congrès doit être charnière, c'est sur notre capacité collective grâce à nos décisions, à s'engager vers une meilleure mutualisation de nos forces pour une CGT plus forte et combative.



# SYNDICALISATION

- 15 Le nombre d'adhérents.es constitue un élément incontournable et essentiel du rapport de force dans la CGT. Ces dernières années ont une nouvelle fois montré que le lien entre colère sociale, luttes syndicales et renforcement de l'organisation est loin d'être automatique.
- 16 A tous les niveaux de notre organisation, nos forces organisées s'érodent d'année en année. Il est indispensable que la question du renforcement par la syndicalisation soit une priorité pour notre organisation, durant les 3 ans à venir.
- 17 Travailler le renforcement de l'organisation implique de veiller au développement de la CGT là où elle existe, mais également là où elle n'est pas encore implantée.
- 18 Les nouvelles bases créées récemment le sont souvent en amont des élections professionnelles, ce qui permet de rapidement construire un collectif d'élu.es et mandaté.es porteuses.eurs des valeurs et des revendications de la CGT et en lien avec les structures interprofessionnelles. Cet effort doit être poursuivi et intensifié.
- 19 Si l'analyse du salariat dans le Val-de-Marne ne montre pas de mutation importante ces dernières années, comme on nous le laisse parfois penser, avec l'ubérisation du monde du Travail ou le développement de l'auto-entrepreneuriat qui ne progresse qu'assez peu ces 10 dernières années, nous constatons le recours croissant à l'externalisation et la sous-traitance dans nos entreprises. Or, l'activité syndicale, qu'il s'agisse de syndicalisation ou des revendications, est le plus souvent, quand ce n'est pas exclusivement, dirigée vers les salarié.es de l'entreprise. Nous devons prendre en compte de manière permanente le lien avec ces salarié.es et les intégrer dans les plans de syndicalisation actuels et futurs.
- 20 Autre tendance lourde de l'évolution du salariat qui se vérifie d'année en année, c'est la proportion croissante de cadres, professions intellectuelles et intermédiaires (52%, +8.3% en 5 ans) et la baisse d'ouvrier.es/Employé.es (42%, -7.51% sur la même période). L'emploi public représente 33% dans le Val-de-Marne.
- 21 Presque à rebours de l'évolution du salariat, nous comptons de moins en moins de syndiqué.es UGICT (-27% en 5 ans), comme de syndiqué.es retraité.es (-20%). Les questions de continuité syndicale et de structures spécifiques ICTAM doivent se poser partout et nous devons mieux organiser le travail conjoint syndicat/CDUGICT/USR.
- 22 Si nous devons également noter une faiblesse de nos forces organisées, ce sont les difficultés de plus en plus importantes en termes de politique des cadres syndicaux. Nombres de structures, du syndicat à l'UD en passant par les UL, ne parviennent pas à suffisamment renouveler leur direction et en particulier sur les postes de premier.es dirigeant.es. C'est notre responsabilité collective de mettre en place partout le « parcours militant », afin de mieux préparer et accompagner les militant.es.
- 23 Autre aspect sur lequel nous devons considérablement progresser : la syndicalisation des travailleuses.eurs précaires et des jeunes. Le prochain mandat doit nous permettre de concrétiser le travail engagé avec le Syndicat Etudiant.es Lycéen.es Apprenti.es IDF, ainsi que de rendre effectif le Comité départemental de lutte et de défense des privé.es d'emploi.

- 24 Se renforcer passe inévitablement par des plans de syndicalisation construits stratégiquement en lien avec le champ professionnel (Syndicat, Fédération, Union Syndicale) et le champs interprofessionnel (UD, UL).
- 25 **Le congrès décide :**
- **De travailler à la mise en place d'un Collectif Départemental dédié à la Syndicalisation. Collectif en charge, en lien avec les autres collectifs du Secteur Vie Syndicale de l'UD, de construire un plan stratégique de syndicalisation à l'échelle du département. Plan construit avec les structures concernées (Fédérations, UL, US, CDUGICT, etc...), en tenant compte des spécificités du salariat du territoire.**



# ELECTIONS PROFESSIONNELLES

- 26 Si le dernier cycle électoral a placé notre organisation à la première place (public/privé confondus), nous ne pouvons accepter de n'être que 2ème derrière la CFDT dans le privé. Sur le département, nous sommes devancé.es de 4 000 voix sur le premier cycle électoral CSE ! Le 2ème cycle CSE a débuté en 2022 et prendra fin en 2024. Cette même année 2024, nous devons préparer et nous investir collectivement dans la réussite des élections TPE (- de 11 salarié.es) qui auront lieu en décembre. Nous aurons donc à travailler des plans de travail ciblés.
- 27 Depuis plusieurs années, au sein de notre organisation, nous nous interrogeons sur l'activité de nos élu.es et mandaté.es. Nous en faisons un bilan, parfois amer, dans les congrès ou au moment des élections professionnelles. Nous nous interrogeons sur comment lutter contre « l'institutionnalisation » des IRP pour que celles-ci ne soient qu'un outil de notre démarche revendicative. Pour cela, nous rappelons que les syndicats doivent se saisir de la charte des élu.es et mandaté.es dans la préparation des élections professionnelles et durant tout le mandat. Pour lutter efficacement contre ce phénomène et permettre à la CGT de regagner sa première place dans le privé et la consolider dans le public, nous devons faire de la Qualité de la Vie Syndicale une priorité.
- 28 A l'échelle de notre Union Départementale, nous recensons environ 1 800 élu.es et mandaté.es en CSE et plus de 1 000 dans la Fonction Publique. Leur formation CGT est une priorité pour notre organisation, tout comme le recensement de leur activité. Le but n'étant pas le contrôle, mais bien de les accompagner dans leurs mandats.
- 29 Nous avons coutume à la CGT de dire que la campagne des élections professionnelles débute au moment des résultats de la précédente, ce qui signifie que nous sommes en campagne permanente. L'UD s'emploie depuis plusieurs mois à proposer aux syndicats la formation confédérale « comment mener une campagne CGT pour gagner », ainsi qu'un module « plan de renforcement ». Celles-ci s'appuient sur l'état des forces organisées du syndicat, la cartographie du salariat, l'activité et le résultat des élections professionnelles. Ce type d'action permet de sensibiliser et former l'ensemble d'une direction syndicale à la démarche CGT. C'est cette démarche qui interdit les listes communes avec d'autres organisations syndicales, lors des élections professionnelles. Si ces dérives restent rares, nous nous y opposons fermement.
- 30 **Le congrès décide :**
- **De constituer un collectif « élections professionnelles », afin de répondre aux enjeux de renforcement, d'audience et de moyens pour notre organisation;**
  - **Ce collectif aura la tâche, en lien avec les UL et les US, de cibler les entreprises prioritaires où nous ne sommes pas implanté.es, ainsi que les PAP à négocier;**
  - **A partir de la remontée des résultats des élections professionnelles et des besoins des syndicats, proposer un plan de formation personnalisé (PAP, campagne électorale, CSE...);**
  - **Organiser des assises des élu.es et mandaté.es, afin d'échanger sur la démarche CGT, les besoins et les attentes de ces derniers;**
  - **Affirmer qu'aucune liste aux élections professionnelles ne doit se faire en intersyndicale, afin de garantir les valeurs, les principes et les revendications de la CGT;**
  - **S'assurer que la formation CSE CGT (Eco et CSSCT) soit priorisée pour toutes nos élu.es.**

# FORMATION ET EDUCATION POPULAIRE

- 31 La formation des militant.es est un outil essentiel pour faire progresser la conscientisation et la re-politisation dans les lieux de travail. Quand un.e collègue se syndique, il est de la responsabilité de son syndicat et de son Union locale de l'inciter à se former, en commençant par la nouvelle formation d'accueil intitulée « s'impliquer dans la CGT ».
- 32 Participer aux formations syndicales, rencontrer des camarades sur son territoire d'exercice professionnel, connaître les principes fondamentaux de notre organisation et appréhender les moyens de lutte, sont autant d'outils précieux pour défendre les intérêts des travailleuses et travailleurs.
- 33 L'éducation populaire contribue aussi à la transformation sociale par l'instruction et l'émancipation des masses, car elle s'adresse à tous les groupes d'individus, de tous âges, et s'intéresse à tout.
- 34 En-dehors du cadre institutionnel et donc à distance du pouvoir bourgeois qui détermine la connaissance, le chemin pour y accéder et qui restreint les cercles savants, l'éducation populaire permet une transmission plus horizontale des savoirs, des savoir-faires et des expériences militantes.
- 35 Notre Union départementale contribue à cette démarche (soirée théâtre/débat autour du 11 septembre 1973 au Chili, tables de libraires engagés aux Comités généraux, et autres manifestations de l'UD, voyage en mémoire des fusillés de Châteaubriant, interventions de l'IHS (Institut d'Histoire sociale) ...
- 36 **Notre Union départementale peut cependant intensifier la proposition faite aux syndiqué.es et pour ce faire, elle doit avec les UL :**
  - **S'assurer de la réussite des formations CGT et aider au déploiement de la formation « s'impliquer dans la CGT » dans les syndicats;**
  - **Entretenir et multiplier les partenariats avec les infrastructures culturelles présentes sur notre territoire;**
  - **Initier davantage d'événements et diversifier l'offre en variant les thèmes et les types de manifestations;**
  - **Associer activement les syndiqué.es à l'élaboration d'un agenda culturel local;**
  - **Promouvoir, participer aux travaux de l'IHS et inciter des militant.es à s'investir auprès des plus ancien.nes afin de permettre aux activités de l'IHS de perdurer et de s'étoffer.**



# UNIONS LOCALES (UL)

- 37 Les UL, historiquement comme dans la pratique, jouent un rôle majeur dans le développement des luttes, des formations ainsi que du déploiement de l'organisation sur son bassin d'emploi. L'Union Locale est le quartier général pour tous les syndicats CGT, sections syndicales et syndiqué.es individuel.les de son bassin d'emploi. C'est dans les UL que se construit l'unité des travailleurs.euses, où l'on déconstruit le corporatisme, l'institutionnalisation de l'organisation. Une Union Locale est un outil indispensable pour les syndicats, les syndiqué.es et les salarié.es d'un territoire. Sans les UL, c'est la voie royale au repli sur soi, à l'isolement, à la défaite !
- 38 Dans le Val-de-Marne, malgré toutes les difficultés que nous rencontrons, comme partout ailleurs, nous nous efforçons de maintenir ce cap. Nous n'y parvenons que partiellement tant le manque de moyens militants se fait sentir.
- 39 Sur 13 UL, seules 9 disposent encore d'un collectif de direction. Entre 2015 et aujourd'hui, le temps syndical mis à disposition par les syndicats pour le fonctionnement quotidien de nos Unions Locales est passé de 21 équivalents Temps Plein à 8, mettant en péril le maintien et la présence de la CGT en territoire ! A tous les niveaux de la CGT, les efforts déployés pour remédier à cette situation sont insuffisants et inégaux. Nous devons impérativement combiner plusieurs facteurs : prise de conscience collective et décisions volontaristes pour rapidement inverser cette tendance mortifère pour l'organisation.
- 40 S'agissant de la structuration de nos Unions Locales, nous devons mener une réflexion avec l'ensemble des actrices.eurs concerné.es. Nous avons besoin d'identifier plus finement encore les bassins d'emplois et la nature même de ces emplois, avec l'objectif de faire correspondre la structuration CGT la plus efficace possible. Il y a de grandes disparités entre nos UL (la plus « petite » compte - de 300 syndiqué.es, la plus « grande » + de 2 000), sans que cela ne corresponde forcément à la réalité du salariat.
- 41 Voir nos UL dépérir, c'est voir la CGT dépérir. Nos UL doivent retrouver leur sens, redevenir pleinement le lieu des formations, des débats, de la démocratie, ainsi que des lieux de fraternité, de culture et de formation idéologique.  
Il nous faut donc prendre les décisions pour les protéger, les pérenniser, les renforcer, et cela ne peut se faire sans l'implication de tous les syndicats du territoire.
- 42 **Le congrès décide :**
- **La tenue d'une conférence départementale sur les Unions Locales;**
  - **Que chaque syndicat organise une Assemblée Générale de ses syndiqué.es, avec le concours de camarades de l'interpro, pour expliquer le rôle des UL et de l'UD et débattre de la nécessité de s'y impliquer;**
  - **Que chaque syndicat travaille à mettre à disposition 15% du temps syndical pour aider au fonctionnement des structures interprofessionnelles du département (UL et UD).**

# UNIONS SYNDICALES (US)

- 43 Au sein de notre UD, nous avons des Unions Syndicales, structures statutaires et/ou outil de coordination fédérale en territoire. Ces structures n'ont pas toutes les mêmes règles, les mêmes missions et compositions. Toutefois, toutes sont le relais de l'activité revendicative et de prise de décision de leur Fédération ou de la Confédération au niveau local.
- 44 Elles font le lien, comme principal interlocuteur, entre les syndicats de leur territoire et la Fédération ou la Confédération. Elles s'inscrivent dans l'espace « interpro » au travers de différentes instances, de luttes et campagnes revendicatives dans le territoire.
- 45 Au sein de l'Union Départementale du Val-de-Marne, il existe 6 US qui disposent de bureaux dans les locaux de l'UD :
- L'Union Syndicale Départementale de la Santé et de l'Action Sociale (USD) ;
  - La Coordination Syndicale Départementale (CSD) ;
  - L'Union Syndicale des Retraités (USR) ;
  - L'Union Syndicale du Commerce et des Services;
  - L'Union Syndicale de la Métallurgie (USTM);
  - L'Union Syndicale de la Construction, Bois et Ameublement (USCBA).
- 46 Sur ces 6 US existantes, seules les 3 premières sus citées fonctionnent réellement. Le travail est à poursuivre pour construire ou renforcer certaines de nos Unions Syndicales, pour faire du lien entre elles et surtout qu'elles puissent prendre toute leur place dans l'activité interprofessionnelle de l'UD et vice-versa.
- 47 Dans le Val-de-Marne, de multiples pôles existent, notamment dans les transports, où de nombreux syndicats sont déjà constitués. Il est donc envisageable de créer de nouvelles US qui puissent améliorer les liens et la coordination des actions revendicatives de leur champs professionnel.
- 48 Notre UD a mis en place depuis plusieurs années des réunions UL/US, permettant le renforcement des liens nécessaires à l'activité et au renforcement. Nous devons continuer de favoriser ces passerelles notamment par la construction de plan de travail commun en s'appuyant sur leurs connaissances des bases et des syndiqué.es, afin de permettre le renforcement de toute la CGT par, notamment, la création de syndicats et/ou sections syndicales dans des déserts syndicaux. Nous avons fait le constat que c'est bien quand toute la CGT se met à l'œuvre ensemble sur un sujet que nous obtenons des victoires.
- 49 **Ainsi, le congrès décide :**
- **La mise en place de plans de travail commun entre l'UD, les US et les UL pour renforcer et développer la CGT (syndicalisation, élections professionnelles ...) et travailler à une meilleure départementalisation des luttes;**
  - **De mener des échanges avec les syndicats locaux et les Fédérations, afin de redynamiser les US de la Métallurgie, du Commerce et de la Construction;**
  - **De mener des échanges avec les syndicats locaux et les Fédérations, afin d'aboutir à la création de nouvelles US (ex. : Transports).**

# ANIMATION DES LUTTES & SECURITE (ALS)

- 50 Durant ces dernières années, les luttes, les grèves, les diverses actions de mobilisations se sont multipliées et ont mobilisé les forces militantes dans la rue, dans les entreprises et dans les collectivités territoriales.
- 51 La nécessité de se structurer, afin d'avoir une force militante et syndicale visible et audible, porteuse de nos revendications, durant toutes les initiatives de notre organisation départementale, est donc nécessaire et indispensable. C'est pourquoi, l'animation des luttes et sécurité de celles-ci sont primordiales pour leur réussite.
- 52 L'animation des luttes et sécurité (ALS) est donc un outil au service de l'organisation CGT pour encadrer les luttes, les animer et les sécuriser. Elle est composée d'un collectif de militant.es et de CGT, du public ou du privé, qui se mettent à la disposition de la CGT pour répondre aux missions, aux demandes et aux besoins de toutes les structures de l'organisation CGT du département (Syndicat, UL, US, UD...).
- 53 Le mandat lui est confié par la Commission Exécutive départementale, ou par le Bureau de l'Union Départementale en fonction des missions demandées. Ses trois principales compétences sont : **Encadrer, Animer et Sécuriser**. Il est donc nécessaire que dans les 3 années à venir, des militant.es CGT, issu.es de Syndicats structurés et organisés, du public comme du privé, rejoignent, renforcent, s'engagent et se forment, afin de pérenniser ce collectif indispensable à la vie syndicale.
- 54 Cet enjeu est primordial car plus nous serons nombreuses.eux dans nos cortèges de l'ALS, plus nous serons en mesure de les sécuriser et de lutter contre les attaques que nous pourrions avoir. En cela, nous rassurons les masses dans leurs mobilisations.
- 55 **Le congrès décide :**
- **De renforcer son collectif ALS en repérant et formant les militant.es;**
  - **De diffuser largement et faire vivre le guide de la et du manifestant.e.**



# PRECARISATION DU SALARIAT

- 56 Le capitalisme, en crise permanente, rogne nos salaires et nos conditions de travail. Macron se moque de la « smicardisation » de la France dont il est, avec le patronat et les précédents gouvernements, le premier responsable. En 2024, un salariat appauvri et précarisé, en emploi ou non est perçu par le Capital comme plus malléable et docile, résigné aux régressions sociales.
- 57 La dynamique libérale et liberticide en cours dans notre pays et en Val-de-Marne englobe toutes sortes de réalités, qui sont autant de combats syndicaux essentiels : casse du droit du travail, massacre des droits et libertés, mal logement, chômage, dégradation de l'accès à la santé, emploi précaire et ubérisé...
- 58 L'UD CGT du Val-de-Marne, comme toutes les structures interpros est confronté à des difficultés de moyens militants qui ne l'autorisent pas à pouvoir constituer des collectifs de travail pérennes sur tous ces sujets majeurs. L'expérience des mandats passés nous l'a enseigné. Par exemple, nous n'avons jamais pu, ces quinze dernières années, concrétiser un collectif Logement sur ce thème pourtant crucial, malgré la feuille de route des 17 et 18ème congrès que nous nous étions fixée. Il faudra sans doute faire des choix pour atteindre des objectifs limités, mais réalisables. Prendre en compte nos moyens pour fixer notre cap est une nécessité absolue. Cela n'empêche pas éventuellement en cours de mandat, de constituer un groupe ad hoc en fonction d'une actualité particulière.
- 59 Il semble que notre capacité à s'adresser aux salarié.es précaires et privé.es d'emploi est un maillon manquant de notre activité syndicale, qui nous handicape fortement. La CGT dispose d'un outil confédéré, le Comité national des Travailleuses.eurs Privé.es d'Emploi et Précaires. Il nous faut donc mettre l'accent sur la mise en place d'un comité de travailleuses.eurs privé.es d'emploi et précaires en nous appuyant, notamment, sur les travaux déjà mis en place dans certaines UL, notamment à Vitry ces dernières années. Des actions et initiatives, à l'instar des bureaux d'embauche, peuvent être co-construites collectivement pour que les syndicats et Unions locales puissent s'emparer pleinement des sujets du chômage et de la précarité.
- 60 L'actualité nous y incite fortement : il nous paraît évident que, entre la loi immigration de fin 2023 et la création de France travail et l'application (et durcissement encore davantage) de la réforme de l'assurance chômage, applicables en 2024, il y a emboîtement entre les deux. La loi immigration pénalise et pourrait la vie des travailleuses.eurs immigré.es pour qu'ils partent ou se cachent, les règles de l'assurance chômage pénalisent et suppriment les allocations en cas de refus de poste. Y-a-t-il une doctrine de mise en route de priorité nationale et de contrainte à l'emploi, en chassant les un.es pour employer les autres ? Oui !
- 61 La mise en place de France Travail depuis le 1er janvier montre que, plus que jamais, le gouvernement mise sur la culpabilisation, la contrainte et la répression pour répondre à la précarisation que ses politiques engendrent. Mise en place de 15 heures d'activités hebdomadaires, dès janvier 2025, dans le cadre du contrat d'engagement pour toucher le RSA dans une logique d'infantilisation et d'humiliation des pauvres, qui contraste avec le rejet macroniste de toute contrepartie pour les aides prodiguées aux riches, nouvelles sanctions prévues contre les allocataires du RSA : autant de reculs sociaux que nous devons combattre avec force dans le département et pour lesquels, il faut nous outiller.

# MIGRANT.ES & TRAVAILLEUSES.EURS SANS PAPIERS (TSP)

- 62 Les migrations de population ont toujours existé pour causes économiques, de guerres, de famines, d'épidémies, de pandémies, et aujourd'hui climatiques. Nul ne peut ignorer à quel point les pays capitalistes-impérialistes pillent les richesses des pays dominés, orientent les économies de ce pays vers leurs propres intérêts économiques.
- 63 Depuis 50 ans, les circulaires Marcellin-Fontanet instaurent la délivrance de titres de séjour liée au travail et créent de fait, chaque année, des dizaines de milliers de travailleuses.eurs sans papiers.
- 64 Ces travailleuses.eurs, nommés.es « clandestin.es », « illégaux », ou « sans papiers » selon les époques, sont les premières victimes de la politique de baisse des coûts de production indissociable de la doctrine néolibérale dans des secteurs économiques non délocalisables comme la restauration, le BTP, le nettoyage, la logistique... Les travailleuses.eurs sans papiers deviennent tou.tes à un moment ou à un autre des travailleuses.eurs, pour gagner leur vie.
- 65 En Ile-de-France, les enquêtes recensent environ 400 000 travailleuses.eurs sans papiers. Ces chiffres sont à prendre avec vigilance, car ils ne reflètent pas forcément la réalité sur tout sur notre territoire.
- 66 Les travailleuses.eurs sans papiers se retrouvent dans tous les secteurs et principalement dans le secteur public comme du privé : du bâtiment, de l'entretien, du traitement des déchets, dans la restauration...
- 67 Tous les travailleuses.eurs sans papiers font de fait partie prenante des travailleuses.eurs de ce pays. Cela rend possible une identification forte, une unité de classe.
- 68 L'UD s'est dotée depuis plusieurs années d'un collectif TSP qui les organise, construit avec elles et eux le rapport de force et mène les luttes. Ce collectif continuera à œuvrer dans la constitution de dossiers et les dépôts collectifs de régularisation.
- 69 Actuellement, ce collectif est piloté par deux camarades qui sont des référents sur ces questions pour toutes les structures de la CGT, notamment les UL et US. Le lien entre eux permet d'informer, de former et d'accompagner les camarades confrontés.es à ces situations.
- 70 Notre UD revendique les régularisations de toutes les travailleuses et de tous les travailleurs sans papiers : « Elles/Ils bossent ici, elles/ils vivent ici, ELLES/ILS RESTENT ICI ». Nous revendiquons un titre de séjour de plein droit, inscrit dans la loi ainsi que des droits égaux pour les travailleuses.eurs français.es et immigrés.es.
- 71 **Le congrès décide :**
- **De travailler au renforcement du collectif par l'intégration de nouvelles et nouveaux militant.es;**
  - **D'inviter les UL et US aux réunions du collectif une fois par mois;**
  - **De travailler à la réalisation d'une formation à destination des structures et des syndicats sur l'organisation des travailleuses.eurs sans papiers (contexte économique et sociétal, loi, démarche, orga du collectif ...).**

# INDUSTRIE ET ENVIRONNEMENT

- 72 Logistique, Agroalimentaire, Transport, Industries chimiques, Déchets, notre département compte de nombreux grands pôles industriels, comme le MIN et les zones d'activités économiques de Rungis (ICADE, DELTA, SOGARIS), les usines Sanofi de Vitry, le port de Bonneuil, la plateforme aéroportuaire d'Orly, des dépôts de maintenance de la RATP, la TIRU d'Ivry, les centres Pizzorno. Ces sites industriels concentrent des dizaines de milliers de salarié.es (près de 100 000 pour les seules ZAE de Rungis et la plateforme d'Orly).
- 73 La présence, l'activité, l'ancrage de la CGT dans ces zones industrielles doivent être développés et renforcés. Ce, d'autant plus qu'en France comme dans le département, notamment avec la fermeture de l'usine Renault à Choisy-Le-Roi, nous sommes toutes et tous confronté.es aux choix de la désindustrialisation décidée par le Capital.
- 74 De notre côté, nous savons que l'industrie va de pair avec le développement des services publics. Nous sommes pour la réindustrialisation de notre département et du pays ; notre organisation est aussi soucieuse de son impact et de la transformation nécessaire pour un développement harmonieux qui respecte l'humain et l'environnement. Nous savons que les capitalistes sont prêts à exploiter jusqu'au dernier humain, jusqu'à la dernière ressource dans la recherche du profit. Nous savons aussi que les capitalistes sont prêts à instrumentaliser la question environnementale pour imposer des délocalisations d'industries à l'étranger. Bien souvent, la production à l'étranger se fait sur la base de normes sociales et environnementales beaucoup moins exigeantes et se double de transports par bateaux, camions des marchandises ou matières premières.
- 75 La perte de souveraineté (à l'image de la crise Covid où les fleurons privés français ont échoué à proposer un vaccin) et d'autonomie sont des questions d'importance cruciale. La pollution à l'étranger n'est pas plus acceptable que sur notre sol. Nous avons – ou nous devons développer - les techniques et technologies nécessaires pour traiter efficacement les produits dangereux.
- 76 Les conséquences du dérèglement climatique sont indéniables sur les conditions de vie et de travail des travailleuses.eurs. Pollution, épisodes caniculaires, inondations ... ont un impact sur la santé des travailleuses.eurs. Pour répondre à ces enjeux, il faut s'attaquer au système capitaliste qui exploite les richesses, avoir des mesures contraignantes et obligatoires auprès des employeurs pour garantir la santé des salarié.es. Nous prôtons aussi le développement des transports avec une gratuité, comme d'autres villes l'ont mise en place pour permettre de limiter la pollution.
- 77 Notre organisation doit être partie prenante des débats sur l'aménagement du territoire en Val-de-Marne. Le sujet environnemental est une préoccupation pour l'ensemble des salarié.es et de la jeunesse. Notre organisation doit être plus lisible sur les propositions qu'elle porte en la matière. C'est à la fois un enjeu revendicatif et un enjeu de renforcement, donc de syndicalisation de la jeunesse.
- 78 **Le congrès décide :**
- **De porter les débats sur les questions environnementales et le développement de l'industrie avec les syndiqué.es, en étant en lien avec l'URIF et le secteur confédéral concerné;**
  - **Etudier la possibilité d'un débat avec des actrices.eurs de notre territoire sur ce sujet.**

# SERVICES PUBLICS

## 79 **FINANCÉS PAR CHACUN SELON SES MOYENS, REDISTRIBUÉS À CHACUN.E SELON SES BESOINS.**

80 Notre Département connaît une hausse démographique continue : entre 2009 et 2021 (dernier recensement), on compte près de 100 000 Val-de-marnais.es de plus. Cette population se caractérise par sa jeunesse, avec un quart des habitant.es âgé.es de moins de 20 ans, mais connaît aussi un vieillissement puisqu'en 2021, la part des habitant.es âgé.es de plus de 60 ans a dépassé les 20 %.

81 La population a donc besoin de plus et de nouveaux Services publics, de la petite enfance aux structures pour personnes âgées, en passant par un système de soins capable d'absorber une demande plus importante.

82 Avec ses plus de 1 400 000 d'habitant.es, le Val-de-Marne est l'un des départements les plus peuplés de France et pourtant, comme partout, il n'échappe pas à la dégradation des Services publics opérée par les gouvernements successifs à la botte du Capital : politiques d'austérité et privatisation des Services publics, mais socialisation des pertes sur le dos des travailleuses.eurs.

83 Cette casse à marche forcée, accélérée sous les mandatures Macron, nuit considérablement à la population et aux travailleuses et travailleurs des établissements publics. En effet, à mesure que les inégalités et la précarité augmentent, ces derniers peinent de plus en plus à répondre à des besoins grandissants.

84 Ici, il faudra attendre des mois avant le traitement de son dossier, là, on supprime un énième bureau de Poste comme à Créteil à l'automne 2023, ou on ferme les urgences de Villeneuve-Saint-Georges un soir de réveillon, car il n'y a pas de médecin et que l'hôpital ne parvient pas à pourvoir les 90 postes d'infirmier.es vacants... Aujourd'hui, notre héritage social conquis de haute lutte est rongé et livré aux intérêts privés : la Sécurité sociale est gravement attaquée, contre-réforme après contre-réforme (assurance chômage, retraites, accès aux soins...).

85 Le système capitaliste nous oblige à une position défensive, puisque nous devons récupérer ce qu'il nous vole, mais nous devons aussi absolument et en tant que syndicat de transformation sociale, assumer un projet offensif pour la conquête de nouveaux droits et libertés.

86 Les habitant.es, les travailleuses.eurs, se mobilisent pour tenter de sauver les infrastructures essentielles à notre bien commun. Parmi les nombreux combats qu'elles mènent, notre Union départementale et nos Unions locales s'emparent activement de ces sujets, notamment dans la défense de l'Hôpital, des conditions de travail des agent.es territoriaux, d'une école inclusive en pénurie d'AESH (accompagnant.e d'élève en situation de handicap), ou en faveur de création de crèches.

87 Nous devons cependant gagner en efficacité en permettant aux travailleuses.eurs de mieux organiser encore les luttes menées sur notre territoire, des revendications jusqu'à la réalisation d'actions préparées. Il en va de la défense des conditions de salaires, de travail des agent.es et de la qualité des Services publics en général et dans le Val-de-Marne en particulier.

- 88 Dans un pays où l'étau se resserre sur les travailleuses et travailleurs, alors que les richesses qu'elles et ils créent sont exponentielles, notre département doit devenir un exemple de lutte acharnée pour des Services publics de qualité, tant pour les employé.es que pour les usager.es.
- 89 Parce qu'elle est un syndicat de classe et de masse, la CGT est une organisation interprofessionnelle. Nous devons favoriser une meilleure articulation des actions sur notre territoire.
- 100 **Le Congrès décide :**
- **De développer l'information syndicale en renforçant la syndicalisation au sein des établissements publics, afin d'impliquer davantage de salarié.es à l'interne dans des luttes indispensables;**
  - **De dresser régulièrement un état des lieux exhaustif des Services publics de notre département, afin de mettre en perspective les situations et les besoins;**
  - **De renforcer la solidarité public/privé dans le champ de la formation et de la coordination des actions;**
  - **D'améliorer la communication des luttes, dès leur préparation, pour fédérer plusieurs champs professionnels autour des camarades mobilisé.es et ce, afin de remporter le rapport de force par la pression du nombre en y impliquant les usager.es.**



# SANTE, ACTION SOCIALE

- 101 Dans une situation politique sans précédent contre l'hôpital public, le social et le médico-social, la responsabilité des syndicats et des structures sont grandes : par l'action syndicale, par le renforcement, par la formation, nous devons tout faire pour bloquer cette destruction massive opérée par les gouvernants et reconquérir l'accès aux soins.
- 102 Dans notre champ professionnel, tant marqué par les corporatismes, se syndiquer à la CGT montre aussi la volonté d'unité du salariat, quelle que soit sa position dans le processus de travail. Soignant.es, ouvrier.es, cadres, médecins, éducatrices.teurs... expriment par leur syndicalisation à la CGT, le sentiment de partager un destin commun.
- 103 Dans le Val-de-Marne, malgré de très nombreux départ de professionnels (\*plus de 3 600 agent.es dans le public et plus de 1 200 dans le privé), les syndicats et les sections n'ont eu de cesse la volonté de se renforcer, si bien que nous sommes en légère progression. Face aux fermetures de lits, de places et de services, la syndicalisation reste et est plus que jamais la meilleure réponse pour donner aux salarié.es les moyens de lutter et de s'organiser efficacement, pour défendre leurs intérêts professionnels.
- 104 Dans le 94, en interpro, nous avons eu des luttes emblématiques comme celle des Cesap; après 10 jours de grève, elles ont obtenu satisfaction sur le temps de travail, sur les primes et surtout sur la dignité qui leur étaient dûe. D'autres luttes emblématiques ont commencé et sont toujours en cours, notamment contre le grand projet des HSM-Murets, ou encore dans les Ehpad contre la généralisation des 12h. Des réussites électorales majeures ont également été réalisées, notamment dans le médico-social où la CGT gagne du terrain de scrutins en scrutins.
- 105 Mais la défense de la santé, du sociale et de l'action sociale ne pourra jamais se faire sans les usager.es, sans l'interpro tant les attaques sont violentes. Aujourd'hui, nous assistons à l'effondrement de l'hôpital public, à l'érosion des effectifs...il nous faut réagir, pour l'intérêt général, la défense du statut et de nos conventions collectives. Mettre au cœur de notre démarche revendicative la question écologique, comme un enjeu de santé publique. Mais aussi, travailler à renforcer nos liens avec l'interpro pour avoir une campagne départementale pour un PLFSS à la hauteur des besoins en Val-de-Marne.
- 106 La CGT doit donc continuer d'unir le salariat, quelle que soit sa position dans le processus du travail, afin que tous les métiers tels qu'aides-soignant.es, infirmier.e., ouvrier.es, personnels administratifs, socio éducatifs, ASH, cadres, médecins... partagent un objectif commun: un grand service public de la santé et de l'action sociale.
- 107 \*sources écart constaté dans les effectifs entre les scrutins de 2018-2019 et 2022-2023.

# DISCRIMINATIONS SYNDICALES

- 108 Depuis de nombreuses années, on observe une recrudescence des discriminations syndicales, qu'il s'agisse de répressions policières ou judiciaires contre des camarades, ou bien d'entraves au droit syndical dans les entreprises ou les services publics et des mesures de coercitions contre les syndiqué.es et les élu.es.
- 109 Depuis que l'offensive antisociale conjointe du patronat et des gouvernements s'est accélérée ces vingt dernières années, on a vu émerger une vague d'attaques contre des cégétistes dans tous les champs professionnels, n'épargnant pas même des dirigeant.es nationaux et confédéraux, à l'instar de Sébastien Menesplier ou Myriam Lebkhiri du Bureau Confédéral, très récemment.
- 110 Quand cela concerne des élu.es et mandaté.es ou des syndiqué.es à l'échelle locale, les situations peuvent peser encore plus lourd sur le ou la camarade; car il n'est pas aisé de créer de façon pérenne et rapide des solidarités élargies. Bien souvent, le syndicat, l'UL et l'UD sont bien seuls pour construire la riposte, alors même que nous devons mesurer qu'il s'agit d'une stratégie mortifère de la part du camp d'en face. Si nous le laissons faire peur aux salarié.es, en lui montrant qu'il peut impunément nous discriminer, cela constituera un frein majeur à la syndicalisation.
- 111 Il y a là un défi majeur au syndicalisme : si nous voulons persuader les salarié.es que nous pouvons les défendre, alors nous avons l'obligation de leur montrer que nous savons nous défendre nous-mêmes. C'est avec cette réflexion en tête que nous devons mesurer la nécessité de faire de cette question des discriminations syndicales, une thématique prioritaire du mandat à venir.
- 112 Il y a sans doute une piste à privilégier dans l'organisation de formations sur la méthode CLERC, qui permet devant les prud'hommes, de contrer les discriminations salariales et les entraves à l'évolution de carrières à l'égard des délégué.es syndicaux.
- 113 Pour autant, on ne saurait tout miser sur l'institutionnalisation ou la judiciarisation pour faire valoir nos droits. Dans le dernier mandat, l'interpellation formelle de la DRIEETS, relativement à des entorses flagrantes au Code du Travail, sont restées lettre morte. Rien ne vaut le rapport de force pour faire respecter l'exercice de plein droit du syndicalisme. La syndicalisation reste la manière la plus efficace de dissuader les tentatives de discriminations syndicales.
- 114 Il nous faut privilégier une riposte qui marche sur nos deux jambes : le revendicatif appuyé sur le juridique.
- 115 **Le congrès décide :**
- **De mieux recenser les cas de discriminations syndicales dans le département;**
  - **De renforcer le secteur juridique de l'UD.**

# ÉGALITÉ FEMME/HOMME

- 116 Dans notre pays capitaliste, les femmes subissent encore les inégalités dans le monde du travail et notre département, qui en compte 52%, n'échappe pas à ce constat affligeant en 2024. A l'échelle nationale et dans le secteur privé, les femmes perçoivent des salaires de 24% inférieurs à ceux des hommes en moyenne.
- 117 Différentes raisons expliquent cette situation d'inégalité salariale. Les temps partiels et les périodes non travaillées frappent davantage les femmes.
- 118 En termes de volume horaire travaillé, l'injustice dont pâtissent par les femmes est criante. Les temps partiels sont plus existants dans les professions féminisées. Sur 10 emplois à temps partiel, 8 sont exercés par des femmes. Dans notre département, 20% des travailleuses sont à temps partiel, contre 8% des hommes. L'argument du prétendu temps partiel choisi s'effondre face à la réalité : soit c'est un temps partiel qui arrange les besoins de l'entreprise et de l'employeur (contrat propre au poste ou « flexisécurité »), soit il est contraint par la nécessité de prendre soin d'une famille, d'enfants et d'un ménage.
- 119 À temps de travail égal, les salaires des femmes sont toujours de 15% inférieurs à ceux des hommes et dans le secteur public, l'écart est de 14%, ce qui ne le rend pas plus exemplaire. Dans notre département, la différence au détriment des femmes est un peu moindre.
- 120 Avec un écart de 10% dans le Val-de-Marne, cette inégalité augmente à mesure que la carrière avance. Par exemple, pour les femmes de plus de 50 ans, les salaires sont inférieurs de 14%. Plus la grille salariale augmente, moins les femmes sont nombreuses aux postes à responsabilités. Dans le Val-de-Marne toujours, les femmes cadres gagnent 15% de moins que les hommes et sont encore sous-représentées dans cette catégorie de salarié.es, occupant 40% de ces postes.
- 121 Parmi les emplois majoritairement occupés par des femmes, ceux du champ de l'éducation, de la santé et du travail social occupent une place importante. Dans le Val-de-Marne, 1/3 des travailleuses y sont employées.
- 122 Un aspect souvent écarté de ces métiers, majoritairement exercés par des femmes, est la pénibilité du travail. Les luttes ouvrières ont permis d'arracher quelques maigres compensations sous forme de primes ou de pensions spéciales, mais le capitalisme exploite doublement les femmes : à un niveau de classe et de genre. Les femmes se retrouvent en charge du foyer et des personnes vulnérables (enfants et personnes âgées) et sont dans la nécessité de travailler. Au lieu d'étendre le nombre de critères de pénibilité, le gouvernement Macron I et II, en suivant les directives de l'Union Européenne, les a réduits avec l'argument de la simplification !
- 123 Enfin, les inégalités perdurent jusqu'à la retraite. À la suite de la dernière réforme des retraites, les femmes doivent travailler encore plus longtemps pour rattraper des carrières hâchées. Par conséquent, elles ont des pensions de retraites inférieures de 28% en moyenne à celles des hommes et de 40% inférieures, sans la pension de réversion. Ce qui fait 550 euros de moins tous les mois !

- 124 Rappelons que les inégalités salariales représentent un manque de 6 milliards d'euros de cotisations chaque année aux caisses de retraites. Ces écarts salariaux, le capitalisme non seulement ne peut les résoudre, mais il se base sur la logique patriarcale pour expliquer le retard des progrès.
- 125 A travail égal, salaire égal ! Nous ne voulons pas du dispositif « Index Egapro », mesure d'affichage qui ne tient pas compte des raisons structurelles des inégalités de salaires. Nous voulons que la loi soit appliquée et que des mesures coercitives soient prises, pour que les employeurs la respecte. Dans notre département, concentrons nos actions sur les entreprises concernées que nous aurons ciblées.
- 126 Le gouvernement projette de résorber de 93% les écarts de pensions de retraite en 2070 ! Nous ne sacrifierons pas encore des générations entières de femmes et nous exigeons l'égalité tout de suite et non l'aumône du MICO !
- 127 Etudions les raisons réelles de ces écarts salariaux et répondons par la solidarité internationaliste, sur le sujet de l'égalité femme/homme aussi. Multiplions les actions, comme la demi-journée d'étude sur les femmes et le syndicalisme à l'international, avec des délégations de femmes militantes de Palestine, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Réunion et de l'Italie, de l'Inde et du Vietnam, qui nous permettent de renforcer les liens syndicaux et de mettre en avant la place des femmes dans le monde du travail, dans le monde entier.
- 128 Nos revendications doivent aller dans le sens d'une lutte vraiment émancipatrice, qui va main dans la main avec la lutte contre le système qui exploite la classe travailleuse et les femmes doublement.



# LUTTER CONTRE L'EXTRÊME DROITE

- 129 Le combat contre l'extrême droite est plus que jamais crucial. En temps de crise économique et/ou de tensions sociales, les fascistes et les ultras nationalistes ont toujours été la roue de secours du Capitalisme. Les fascistes n'ont jamais accédé au pouvoir, sans la complicité active ou passive des partis de droite et du centre. Cela se vérifie aujourd'hui en France et dans le Monde, de façon flagrante.
- 130 Cependant il faut partir du constat pour décliner nos orientations. Jamais l'extrême droite n'a été aussi puissante : non seulement sa présence au second tour des présidentielles est devenue la norme, mais en 2022, 89 député.es RN ont été élu.es à l'Assemblée nationale, dans un scrutin qui n'était même pas à la proportionnelle. C'est le plus haut score électoral législatif de cette engeance, depuis les débuts de la République.
- 131 Il est donc indispensable de mettre en perspective et de redéfinir les modalités de notre lutte contre l'extrême droite, puisqu'apparemment elle n'atteint pas ses objectifs, loin de là.
- 132 Nous devons d'abord nous interroger sur notre capacité à parler aux classes populaires, en mesurant les dégâts de l'institutionnalisation et d'une tendance à l'embourgeoisement. L'expérience des Gilets jaunes, où une partie de la CGT a fait preuve d'un certain mépris de classe envers ce mouvement, en exprimant une défiance à son égard, notre affaiblissement idéologique, ont des conséquences très concrètes. Face à des situations nouvelles, notre organisation s'autoparalyse.
- 133 Il faut également arrêter de participer à la mascarade, affirmant que la Macronie pourrait être une digue face au RN. La Macronie joue au minimum le rôle de marchepied pour l'extrême droite. Cet extrême centre, la République autoritaire en Marche, au service exclusif du Capital, n'a pas de différence de nature avec le RN ou Reconquête. Le vote de la loi scélérate sur l'Immigration qui porte pour la première fois la préférence nationale, en est la preuve flagrante.
- 134 Il nous apparait de plus que refuser d'affronter les fascistes dans les médias est une impasse : on ne parle pas de débat, mais de combat. Il n'est pas question de discuter poliment avec les pires de nos ennemis de classe, mais de les mettre en face de leurs mensonges et de leurs impostures, avec la plus grande pugnacité et la conscience de classe et de masse la plus aiguisée.
- 135 Refuser cet affrontement, comme s'il s'agissait d'une complaisance avec les fascistes, est hors de propos. Etriller et démonter les idées xénophobes en face de celles et ceux qui les profèrent, ne saurait être de la connivence. Refuser cet affrontement dans les médias notamment, facilite l'omniprésence de l'extrême droite et aboutit à nous imposer à nous même le silence.
- 136 Il faut cesser aussi de refuser la bataille idéologique pleine et entière, en taisant ou en mettant en sourdine certains de nos combats. Par exemple, alors même que le débat était en cours sur la loi Asile et Immigration, la CGT n'a pas mis en évidence au niveau où il aurait fallu, la grève francilienne de plus de 500 TSP qui durait depuis des mois, alors que celle-ci permettait de décliner tous nos arguments qui battent en brèche

- 137 la propagande des identitaires. Cette stratégie dite du « bas bruit » est une impasse, qui a montré qu'elle ne permet pas d'être à l'offensive face aux mensonges de l'extrême droite qui irriguent tout le débat public, alors que nos arguments restent peu connus de l'opinion.
- 138 Par ailleurs, comme dans les années trente, on voit les nervis de l'extrême droite quadriller de plus en plus les rues en saccageant des locaux syndicaux ou politiques, en taguant sur les murs, en attaquant des immigré.es, des Français.es d'origine immigrée ou des militant.es progressistes. Il faut s'interroger sur nos capacités à faire face à ces agressions, notamment en lien avec les renforcements des équipes ALS.
- 139 **Le congrès décide :**
- **De contribuer, par le déploiement de campagne d'information auprès de nos syndiqué.es, des salarié.es, mais également de la population, sur l'imposture économique et sociale que représente l'extrême droite.**



# LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES, DE DIVISION ET DE DISCRIMINATION

- 140 La CGT, par ses valeurs et principes, lutte contre l'exploitation capitaliste et toutes ses formes de domination et d'exploitation, de discrimination, d'inégalité et de violence.
- 141 Dans notre société, la violence du Capital est omniprésente. Cette violence peut parfois prendre des formes perverses, par exemple au travers de la dégradation des conditions de travail, du chômage de masse et de la précarité organisés par le gouvernement et le patronat, le manque de reconnaissance et de moyens, la tension sur les salaires... Ces violences sociales et économiques sous toutes leurs formes sont les conséquences du système capitaliste. Ce dernier met en compétition les travailleuses.eurs pour mieux les diviser, tout en encourageant le repli sur soi et l'individualisme, au travail comme dans la société.
- 142 Tous ces phénomènes, dont le capitalisme est pourtant seul responsable, servent de carburant aux marchands de haine. Dans notre département – qui a basculé à droite lors des dernières élections cantonales et municipales - comme dans le reste de la société, les idées réactionnaires, avec la complicité active d'Emmanuel Macron, progressent.
- 143 En témoignent notamment le nombre très élevé de député.es RN, mais aussi une forme de « pétainisation » des esprits, avec récemment le vote de la loi Immigration et le détricotage brutal des droits des privé.es d'emploi. Le combat contre le racisme, et le système qui le fait naître, est un combat permanent contre la division des travailleuses.eurs.
- 144 Rappelons-nous encore les sondages sur le nombre de sympathisant.es CGT votant le «rassemblement national». Il doit nous interpeller et appeler à nos responsabilités collectives de combattre toutes les formes de discriminations, le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de violences sexistes et sexuelles, dans le monde du travail, dans la société et dans notre organisation même.
- 145 Nous avons donc un combat idéologique à mener contre le capitalisme et toutes les formes de violences, terreau des idées d'extrême droite. Menons campagne contre ces dernières, en démontrant aux travailleuses.eurs l'imposture sociale qu'elles/ils ont en face d'elles et eux. Dénonçons chacun de leur vote au parlement, dénonçons leur gestion dans les villes, dénonçons la régression pour la condition des femmes... Ce combat, aussi, est permanent.
- 146 Au travail comme dans la société, les femmes subissent un continuum de violences, notamment sexistes et/ou sexuelles. Le patriarcat est un outil supplémentaire dont dispose le capitalisme pour dominer et exploiter les femmes ; pour gagner l'égalité réelle, c'est bien l'ensemble de ce système et de ses outils, sans hiérarchiser les combats, qui doivent être liquidés et abolis.
- 147 Cette volonté de transformation sociale de l'ensemble de la société se couple avec notre expression, ici et maintenant, pour les droits des femmes. En particulier, pour l'accès libre et gratuit à la contraception et à l'avortement. Ces droits sont attaqués à travers le Monde et sont mis en danger en France, par l'affaiblissement des Services publics de santé.

148 Ces luttes, comme celles que nous menons contre les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+, sont aussi permanentes et basées sur nos valeurs CGT.

149 La société évoluant, les questions de genre et de sexualité traverse le monde du travail. Notre organisation en est consciente depuis plusieurs années, c'est pour ça qu'elle s'est dotée d'un collectif femme-mixité départemental qui doit être renforcé pour pouvoir mener des actions de sensibilisation et de formation auprès des syndicats.

150 **Le congrès décide :**

- **De mener des actions de sensibilisation et de formation, pour combattre les idées d'extrême droite;**
- **D'engager des actions, en commençant par un recensement des situations de discriminations au travail, en Val-de-Marne;**
- **Pour cela, de s'appuyer à la fois sur le secteur formation, mais aussi sur le renforcement du collectif femme-mixité;**
- **D'assurer les formations de lutte contre les VSS et les discriminations LGBTQIA+.**



# COOPERATION & ACTIVITE INTERNATIONALE / EUROPE

- 151 Notre objectif est d'engager et poursuivre les échanges existants, mais aussi de s'intéresser aux situations sociales et syndicales dans d'autres pays, en Europe comme ailleurs.
- 152 Notre organisation est affiliée depuis 2018 à la Fédération Syndicale Mondiale. Jusqu'à présent, notre implication s'est faite principalement par le biais de notre participation à des Congrès et Assemblées, avec deux objectifs constants :
1. Affirmer les principes et valeurs politiques de notre vision syndicale;
  2. Rechercher des points de travail militant concret, à partir par exemple de branches professionnelles, en lien avec l'annonce ou l'application de directives européennes.
- 153 A chaque mobilisation sociale dans notre pays, la FSM joue un rôle très appréciable dans le soutien et le relai de nos luttes en France, comme celle contre la réforme des retraites.
- 154 Le silence radio ou les timides expressions de soutiens de la Confédération Européenne des Syndicats et de la CSI ne pèsent pas lourds face à la solidarité effective, tant en paroles (discours, communiqués) qu'en actes : envoi de délégations à Paris, appels aux manifestations devant les ambassades et consulats français à l'étranger.
- 155 L'intérêt inédit, en France et ailleurs pour la FSM et la vague d'affiliations de ces dernières années illustrent les possibilités qui s'offrent à nous. La poursuite en avant du travail collectif au niveau européen et le développement d'un syndicalisme de classe nécessitent un niveau plus avancé d'organisation.
- 156 Le développement et le renforcement de la FSM en Europe, de ses affilié.es, mais aussi de sa capacité à « continentaliser » les luttes, est ainsi une tâche réaliste et primordiale. D'autant que chacun connaît l'importance de l'Europe dans notre monde capitaliste, le rôle et la puissance de l'Union Européenne et de ses relais, notamment la Confédération Européenne des Syndicats.
- 157 C'est la raison pour laquelle, nous devons continuer à porter au sein de la confédération CGT, notre exigence d'une prise en compte plus large du syndicalisme mondial et des organisations qui le compose.
- 158 Au-delà de notre rôle au sein de la FSM, nous devons maintenir ou développer certaines de nos relations bilatérales, voire en créer de nouvelles.
- 159 Nous le faisons depuis longtemps avec la CTC de Santiago de Cuba et nous continuerons à maintenir un haut niveau de solidarité avec nos camarades et plus largement avec le peuple cubain.
- 160 Lutter contre l'infâme et criminel blocus américain sur l'île, passe par la diffusion d'informations sur la situation du pays ; par l'envoi régulier de délégations de syndicalistes à Santiago de Cuba, pour échanger avec nos homologues de la CTC ; par l'acheminement de matériel ; par notre participation à toute initiative symbolique. Nous ne devons pas relâcher nos efforts.
- 161 Nos objectifs doivent être considérés dans le cadre d'une stratégie plus large de consolidation de notre syndicalisme CGT, inextricablement lié à une vision internationaliste du Monde et des rapports de forces.

162 **Le congrès décide :**

- **D'encourager les militant.es et organisations CGT à se rapprocher et à renforcer le collectif Europe/Inter;**
- **De participer pleinement à l'activité organisée de la FSM, notamment au travers du Bureau FSM Europe;**
- **De travailler à la construction d'initiatives syndicales à échelle européenne;**
- **D'accueillir le congrès de la FSM Europe dans le Val-de-Marne;**
- **De maintenir et développer nos actuelles relations internationales (CGT-B, CTC...).**



# COMMUNICATION

- 163 La communication est un domaine stratégique et déterminant dans notre visée syndicale. Nos revendications sont très souvent majoritaires dans le pays, à travers le salariat et la société, comme lors de la lutte contre la réforme des retraites du gouvernement Macron ou encore sur le pouvoir d'achat.
- 164 La communication doit être au service de nos orientations et de notre syndicalisme de combat.
- 165 Pour mener une communication efficace, il nous faut toujours mesurer le degré important de l'affrontement idéologique présent dans notre société et le monde du travail. Le camp adverse déploie énormément de moyens pour étouffer et décourager les luttes et les alternatives. Nous avons besoin de lui contester et de mieux occuper le terrain de la bataille des idées.
- 166 Sans raccourcis possible, pour élever les luttes, il nous faut élever les consciences.
- 167 C'est par la dissipation de ce brouillard idéologique, par la réintégration de repères de classe fondamentaux et par la pertinence de nos solutions, que nous pourrons mieux combattre, car les syndiqué.es et les salarié.es auront une autre lecture des événements. Pire, l'extrême droite, dite la « fachosphère » sur les réseaux sociaux, est très bien installée et y abonde de contenus pour faire avancer les thèses et les idées de l'imposture sociale avec un certain succès.
- 168 Sortis de la période de confinement dû à la pandémie de COVID-19, la communication nous a permis de faire vivre nos revendications et de garder en alerte l'opinion publique, face aux multiples attaques faites par le gouvernement et le MEDEF dans cette période. Les salarié.es ont besoin de matériel, afin de décrypter l'infamie des lois du gouvernement Macron, qui nous impose la régression sociale et de démontrer l'imposture sociale des idées de l'extrême droite.
- 169 La communication syndicale en devient donc vitale pour notre but de transformation de la société. Il nous faut réfléchir aux moyens que l'on se donne et se donner les moyens de nos objectifs et c'est la volonté de l'UD, depuis plusieurs congrès.
- 170 Chaque support produit par l'UD a une fonction spécifique, dans un écosystème où celle ou celui qui reçoit l'information aura en main une porte d'entrée sur tout notre système d'information, de communication et de syndicalisation.
- 171 Durant ces trois dernières années, le secteur Communication a pu perpétuer son action grâce aux efforts de chacun.e, mais connaît encore des difficultés à attirer des militant.es, afin de déployer nos outils de communication. Pourtant, nous ne manquons pas de talents au sein de l'organisation, au-delà de la Commission Exécutive de l'UD, (photographes, monteurs vidéo, dessinatrices et dessinateurs...) et leur proposer de prendre part à l'animation du secteur communication et de consolider leur participation, devra être un des premiers enjeux du secteur communication de l'UD. Il faut préserver notre dynamique en transmettant les savoirs au sein du collectif.
- 172 Nos campagnes d'affiches sont bien perçues dans l'espace public et la diffusion de nos visuels sur Internet a permis de faire connaître nos images de luttes dans le monde militant, mais surtout aux camarades de la CGT en dehors du Val-de-Marne. Le secteur communication se doit d'être la vitrine de notre militantisme de combat face au capitalisme.
- 173 Le secteur communication a pour but d'élaborer le matériel imprimé ou numérique au service des luttes, tout en sachant s'adapter aux contraintes afin de toujours contribuer à la construction du rapport de forces.

174 **Le Congrès décide :**

- **D'affirmer sa présence sur les médias et de faire connaître ses outils de communication (site internet, courrier de l'UD, réseaux sociaux...);**
- **D'élaborer le matériel imprimé ou numérique au service des luttes, afin de toujours contribuer à la construction du rapport de forces;**
- **D'élargir le champ de compétences du secteur communication (montage vidéo, contributions site internet, interview, rédaction...).**









Union Départementale CGT du Val-de-Marne  
Maison départementale des Syndicats Michel Germa  
11/13 rue des Archives  
94010 CRETEIL CEDEX

☎ 01.41.94.94.00  
✉ @infos@cgt94.fr  
🌐 udcgt94.fr

